



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

carte scolaire

Question écrite n° 75709

Texte de la question

M. Patrick Malavieille attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la situation scolaire des hauts cantons cévenols et du nord d'Alès. Ils sont comparables, par la géographie, les structures économiques, commerciales et agricoles, au département voisin : la Lozère. La seule différence notable est celle de l'implantation des services publics. Il serait souhaitable de réexaminer pour certains d'entre eux et notamment le canton de Génolhac le classement en zone de montagne. Cette réévaluation permettrait une autre approche des questions scolaires. Il souhaite connaître les dispositions qu'il envisage de prendre à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Malavieille](#)

Circonscription : Gard (4^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75709

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 avril 2002, page 2161